



Paiement du credit immobilier dans l'attente de la liquidation

Par **remarde78**, le **03/11/2010 à 18:01**

Bonjour,

Nous sommes en cours de séparation avec mon épouse. L'ordonnance de non conciliation a été rendue en octobre. Celle-ci stipule entre autre chose que j'ai à ma charge le remboursement du prêt immobilier et mon épouse la jouissance du bien à titre onéreux.

Hors, je n'ai pas les moyens de rembourser le crédit qui est élevé, en plus de la pension alimentaire et de mon loyer.

La solution serait que je puisse reprendre le crédit à ma charge et le rééchelonner dans l'attente de la liquidation.

A priori cela poserait problème car le crédit immobilier est au 2 nom et nous sommes en séparation de biens.

Est-il possible d'un point de vue juridique de faire cette opération car je ne vois pas le soucis puisqu'on m'impose de faire ce remboursement. Si je n'arrive pas à trouver de solution, l'impact immédiat c'est la saisie du bien et toutes les conséquences pour mes enfants et mon épouse.

Si vous pouvez m'aider, vos conseils sont les biens venus.

Par **mimi493**, le **03/11/2010 à 18:38**

En fait, l'impact premier sera la saisie de votre salaire pour payer le crédit (l'ONC est un titre exécutoire) et vous ne pourrez plus payer votre loyer.

Par **remarde78**, le **03/11/2010** à **18:52**

Mais est-ce qu'au niveau bancaire, à titre personnel je ne peux pas reprendre le crédit et quels sont les marches à suivre?

Je ne dois pas être le seul à être dans ce cas non?

Par **mimi493**, le **03/11/2010** à **19:06**

Si la banque accepte, oui. Vous prenez un autre crédit, et vous remboursez le premier avec.

Par **remarde78**, le **03/11/2010** à **19:09**

Ma banque refuse car le crédit est aux deux noms.

Par **mimi493**, le **03/11/2010** à **19:46**

Vous faites un AUTRE crédit (à une autre banque si nécessaire). Vous prenez la somme et vous remboursez le 1er crédit par anticipation. Ils ne peuvent pas refuser le paiement d'un crédit par l'un des co-emprunteurs.

Par **remarde78**, le **04/11/2010** à **06:17**

D accord je vais essayer cela. J espère avoir l'accord de mon épouse car je crois qu'il est nécessaire d'avoir son accord pour un remboursement anticipé lorsque qu'il y a un co-emprunteur?